

Face au manque de personnel soignant, l'arc jurassien racole en France voisine

Soignants dragués jusqu'au parking

ALAIN MEYER

Arc jurassien ▶ Pratique déjà courante par le passé, l'appel du pied à des soignants-tes venus-es de France voisine s'est musclé depuis quelques mois dans l'arc jurassien. Et selon des procédés révélant une face parfois peu reluisante de l'amitié franco-suisse. Dérives dont a fait écho avant Noël le quotidien neuchâtelois *Arcinfo*. Une annonce de recrutement publiée voici deux mois dans des médias d'outre-Doubs par l'Hôpital du Jura continue par exemple de soulever des vagues. Notamment à Pontarlier, où un manque de personnel soignant – entre 30 et 40 personnes – se fait cruellement sentir au centre hospitalier intercommunal de Haute-Comté (CHHC). Face à la pénurie de soignants-tes, l'établissement a dû faire appel, peu avant les fêtes, à la préfecture du Doubs et à l'Agence régionale de santé, pour dénicher au plus vite des professionnels volontaires alors que la seconde vague de Covid-19 sévissait des deux côtés de la frontière.

Démarchages douteux

«Nous attendons maintenant urgemment une réponse de la réserve sanitaire», a confié hier au *Courrier* Romuald Vivot, porte-parole du CHHC. Un message désespérément relayé également sur les réseaux sociaux par des infirmiers-ières à bout de souffle et en quête de personnes de bonne volonté pour leur prêter main forte dans cet hôpital plombé par les départs, notamment vers la Suisse, les congés, les arrêts maladie et les cas Covid dans le personnel. Le week-end précédant Noël, des soignants-tes positifs mais asymptomatiques ont même dû retravailler en dépit des risques encourus par des collègues et patients-es.

«Difficile de retenir celles et ceux qui sont tentés-es aujourd'hui d'aller s'engager chez nos voisins suisses où les salaires sont meilleurs, sachant qu'en moyenne un-e infirmier-ière gagne 2200 euros (2400 francs) en France. Ce phénomène n'est pas nouveau, mais il s'est encore accéléré avec la crise», avoue Romuald Vivot. Impossible toutefois de dire combien d'ex-collègues ont pris récemment le chemin d'hôpitaux, de cliniques ou de homes du Jura, de La Chaux-de-Fonds, de Neuchâtel ou de Bienne. «Car les motifs des départs et démissions restent parfois assez vagues. D'anciens employés-es se sont aussi recyclés-es», tempère-t-il. Ce qui ne l'empêche pas de confirmer et de montrer du doigt des pratiques de démarchage et débauchage douteuses venues de Suisse. «Des flyers placés sur les pare-brises des voitures sur le parking du personnel pour l'inciter à venir travailler de l'autre côté ou des médecins contactés le soir à leur domicile», décrit-il.

Le directeur des ressources humaines de l'Hôpital du Jura, Jocelyn Saucy, est conscient que les annonces publiées dans le quotidien à gros tirage *L'Est Républicain* continuent «de faire jaser». Jusqu'à soulever à l'intérieur même des murs de l'hôpital jurassien des questionnements d'ordre éthique. «Nous avons l'habitude d'engager du personnel français, sans compter les offres spontanées qui proviennent d'outre-Doubs. Mais alors que la deuxième vague approchait, notre hôpital recherchait des profils très précis pour les soins intensifs», dit-il. Une denrée apparemment de plus en plus rare en Suisse.

Bras complémentaires

«A la suite de notre annonce, nous avons pu engager deux à

trois nouveaux soignants-tes français pour des temps de travail oscillant entre 20 à 30%. Du personnel surtout au bénéfice de contrats de remplacement afin d'effectuer notamment des tranches le week-end. Du travail en complémentarité», ajoute-t-il. Dans le but aussi d'accorder, au pic des infections, un léger répit aux infirmiers-ières sous pression dans le Jura. «Nous avions à ce moment-là besoin de bras, mais surtout de personnel doté d'une certaine expérience», glisse-t-il. Jocelyn Saucy réfute en revanche que son site hospitalier ait posé un jour des flyers sur des capots de voitures ou démarcher des médecins à leur domicile, se contentant d'une série d'annonces. Mais celles-ci ont tout de même poussé *L'Est Républicain* à titrer à mi-décembre... «Quand les soignants français sont recrutés par les Suisses directement sur le parking». Même posture dans le canton de Neuchâtel où un-e infirmier-ière sur cinq est domicilié-e de l'autre côté de la frontière. Dans *Arcinfo*, le Réseau hospitalier neuchâtelois (RHNE) a, lui aussi, exclu procéder à toute forme de dumping de ce type.

Isabelle Gindrat, présidente de la section Jura/Neuchâtel de l'Association suisse des infirmières et infirmiers (ASI), a eu vent de ces appels pressants d'hôpitaux, de cliniques ou de EMS de sa région en direction de la France. «Un sujet chaud car le même phénomène est perceptible au Tessin, à la frontière genevoise, à Zurich ou dans les Grisons», s'inquiète-t-elle. Face à la pénurie actuelle de personnel soignant en Suisse, l'ASI compte énormément sur son initiative pour des soins infirmiers forts et une revalorisation de la profession. L'ASI évoque aujourd'hui le chiffre 65 000 soignants-tes supplémentaires à former à l'horizon 2030. I



Le site de l'Hôpital du Jura à Porrentruy. LDJ

EMPLOI



LA VILLE DE GENÈVE
ENGAGE

VILLE DE
GENÈVE

Le DÉPARTEMENT DE L'AMÉNAGEMENT, DES CONSTRUCTIONS ET DE LA MOBILITÉ (DACM)

est en charge de la politique de construction et d'entretien du domaine bâti et de l'espace public. Outre le contexte de l'urgence climatique pour lequel des projets de grande envergure sont en cours, le département pilote le développement et le réaménagement de tous les espaces extérieurs du pôle Cornavin, la reconversion des quartiers du PAV sur le territoire de la Ville, l'accélération du développement d'une mobilité douce et d'une politique climatique ambitieuse, la réalisation de grands projets d'équipements scolaires, culturels et sportifs, pour n'en citer que quelques-uns.

Le DACM recherche son ou sa futur-e:

CO-DIRECTEUR OU CO-DIRECTRICE

Votre mission et vos responsabilités:

Dirigeant le DACM de manière conjointe avec la co-directrice, vous serez en charge du montage et du développement de tous les grands projets d'aménagement, de construction et d'entretien de la Ville de Genève. Vous assurez les conditions techniques, financières et administratives, ainsi que tous les partenariats propices à la réalisation de ces projets. En lien étroit avec les autorités politiques, vos activités vous amènent à représenter la Ville de Genève dans les commissions parlementaires, extra-parlementaires ou consultatives. Vous favorisez la coopération tant interne qu'externe et mobilisez les compétences et la motivation de vos équipes de professionnels, constituées d'environ 270 personnes, pour mener à bien les multiples chantiers.

Votre profil:

Titulaire d'un Master en Architecture ou Génie Civil de niveau EPFL ou universitaire ou au bénéfice d'une formation jugée équivalente, complété par une formation en gestion d'entreprise et idéalement par des formations continues en urbanisme et/ou administration des politiques publiques, vous justifiez de plusieurs années d'expérience professionnelle dans la gestion et le développement de projets d'envergure à des postes à responsabilité. Votre leadership, votre vision stratégique, votre habileté relationnelle et votre solide expérience en matière de management d'équipe sont confirmés. Vous possédez d'excellentes connaissances en administration publique et connaissez le fonctionnement des milieux politiques et gouvernementaux locaux.

Dans le cadre de sa politique d'égalité entre femmes et hommes, la Ville de Genève souhaite promouvoir la mixité dans tous les services de l'administration. Les candidatures féminines sont donc particulièrement encouragées pour ce poste.

Pour nous soutenir dans cet important recrutement, nous avons fait appel au cabinet Entreprise Positive www.entreprisepositive.ch, à disposition pour toute information complémentaire.

Le jury de sélection, composé notamment de la Magistrat en charge du DACM, de la Co-directrice en place et d'autres personnalités se réjouit de prendre connaissance de votre candidature. A cet effet, nous vous remercions d'envoyer votre dossier complet (CV, lettre de motivations et certificats)

Adresse de retour: Par courriel à: contact@entreprisepositive.ch ou via la plateforme www.jobup.com

Conditions générales

Etre domicilié-e dans le canton de Genève ou dans la zone de domiciliation autorisée

Entrée en fonction

1^{er} juillet 2021 ou à convenir

Dépôt de candidature jusqu'au 22 janvier 2021

Soucieuse de développement durable, la Ville demande que les postulations lui soient adressées de préférence sous forme électronique. Les conditions de postulation et d'engagement sont disponibles à l'adresse suivante: www.ville-geneve.ch. Les dossiers incomplets ou ne correspondant pas aux exigences du poste ne seront pas retenus.

Les Romands vaccinent

Covid-19 ▶ Au lendemain de la première vaccination contre le coronavirus dans plusieurs cantons romands, dont Genève, les autorités vaudoises ont décidé de leur emboîter le pas. Initialement prévue le 11 janvier, le dispositif a finalement été avancé à aujourd'hui après la validation du vaccin par SwissMedic, l'autorité de surveillance des produits thérapeutiques.

Lundi, c'est Léon P. – 80 ans et médecin à la retraite – qui a été le premier Genevois à s'être fait vacciner contre le Covid-19. L'octogénaire faisait partie d'un groupe de quinze volontaires de plus de 75 ans qui vivent dans un immeuble avec encadrement pour personnes âgées (IEPA) de la Forêt, à Vieussaux. Un jour qualifié d'«historique» par les HUG et le Département de la sécurité, de l'emploi et de la santé et qui marque un tournant dans la lutte contre la pandémie. Cette première vaccination a été effectuée par un infirmier de l'IMAD (Aide et soin à domicile) en présence de la pharmacienne cantonale, Nathalie Vernaz-Hegüé. L'occasion pour cette dernière de saluer l'engagement de l'octogénaire ainsi que son exemplarité. Et d'espérer que le vaccin pourrait – à terme – signifier le retour à une vie normale.

A Genève, les autorités sanitaires ont fait le choix de vacciner en priorité les personnes âgées de plus de 75 ans, celles qui ont le plus de risques de développer des formes graves de la maladie. Toutefois, le médecin cantonal recommande d'en parler avec son docteur et ses proches avec de prendre une décision. Ces prochaines semaines, les 1500 locataires des 26 IEPA de l'IMAD se verront propo-

ser le vaccin en deux temps, puisque trois semaines après la première dose, une piqûre de rappel est nécessaire pour garantir une protection optimale. Pour les autres patients de l'IMAD, une vaccination à domicile sera mise sur pied. Dès la semaine prochaine, ce sera au tour résidents des EMS de pouvoir se faire vacciner. Un Centre de vaccination doit également voir le jour prochainement pour accélérer le processus.

Dans le canton de Vaud, la vaccination concerne aussi le personnel de santé, en première ligne face à la pandémie.

La vaccination contre le coronavirus se profile comme la plus grande action de ce type de l'histoire suisse. En raison des contraintes – notamment sur le plan logistique – la campagne ne devrait prendre fin qu'à l'été prochain.

Le plan de vaccination dépend également du nombre de doses livrées en Suisse. Pour l'heure, l'autorité de surveillance des produits thérapeutiques SwissMedic a autorisé le vaccin Pfizer/BioNTech mais celui développé par Moderna pourrait lui emboîter le pas. La Confédération avait déjà annoncé, il y a un mois, avoir commandé pour 3 millions de doses supplémentaires à la société américaine, ce qui porte le total à 7,5 millions de doses pour la Suisse. Ces annonces réjouissent le ministre Alain Berset qui reste toutefois prudent, notamment face à la découverte d'une souche mutante en Grande-Bretagne. De son côté, l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) annonce aujourd'hui 10 087 cas supplémentaire de Covid-19 en 96 heures. **TADEUSZ ROTH**